



31 Décembre 1948

CE TARIF ANNULE
LES PRÉCÉDENTS

F.L.A. 17.758 - J.O. du 11-7-47
et 18.748 - J.O. du 19-11-47

T A R I F

LA THERMOSTATIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE DEUX MILLIONS CING CENT MILLE FRS

117-119, Rue de Romainville, LES LILAS (Seine)

TÉLÉPHONE : **NORD 67-96** ET LA SUITE

R. C Seine 252.434 B - CHÉQ. POST. 1791-69 PARIS - R. P. 4454 Seine C.A.



RÉGLAGE DES TEMPÉRATURES

THERMOSTATS POUR RÉGLAGE DE TEMPÉRATURE D'AIR ET D'AMBIANCES GAZEUSES.

a) A bilame :

	TYPE	NOTICE	PRIX
Pour appartement, standard	R-Std.	6/598	2.646 Frs
» à grande sensibilité	R-GS.	7/669	2.835 »
De chambre froide	F	120/770	3.119 »
Étanche, sous coffret fonte, pour extérieur	RT 1	10/686	3.970 »
» à contacts multiple	RTM	11/652	sur demande
Pour petites étuves, réglage fixe	HS	12/694	1.323 »
» réglage par index, monté sur platine	HSC		1.559 »
» avec dispositif d'accélération de coupure	HSCM		1.732 »

b) A plongeur - A dilatation linéaire - Interrupteur sous capot bakélite :

A grande échelle de réglage, jusqu'à 200° capot nu, avec index de réglage ou douille fendue	CS	10/615	3.308 »
— d°, avec partie neutre	»	»	3.875 »
— d°, jusqu'à 300°	»	»	3.875 »
A grande échelle de réglage, jusqu'à 200°, capot protégé par boîtier tôle.	CPS	17/630	3.970 »
» avec partie neutre	»	»	4.537 »
» jusqu'à 300°	»	»	4.537 »
Pour fours, jusqu'à 400°, capot protégé par boîtier tôle, réglage sous boîtier	WPB	22/788	5.860 »
» réglage extérieur	WSB	»	5.860 »
Pour fours, jusqu'à 400°, capot protégé par boîtier fonte, réglage sous boîtier	WTB	»	6.428 »
» jusqu'à 500°, capot protégé par boîtier tôle, réglage sous boîtier	WPH	»	9.451 »
» réglage extérieur	WSH	»	9.451 »
» jusqu'à 500°, capot protégé par boîtier fonte, réglage sous boîtier	WTH	»	10.019 »
Pyrostast jusqu'à 500°, capot sous boîtier tôle, réglage sous boîtier	B	115/718	5.860 »
A échelle de réglage limitée, température maximum d'utilisation 200°, capot nu, bornes protégées	WRE	14/634	3.024 »
— d°, capot protégé par boîtier tôle, réglage sous boîtier	WPE	»	3.402 »
» réglage extérieur	WSE	»	3.402 »
— d°, capot protégé par boîtier fonte, réglage sous boîtier	WTE	»	3.970 »

THERMOSTATS POUR RÉGLAGE DE TEMPÉRATURE DE BLOCS MÉTALLIQUES

A plongeur - A dilatation linéaire, interrupteur sous capot bakélite, protégé par boîtier tôle, réglage extérieur jusqu'à 220°	WB	68/711	3.970 »
--	----	--------	---------

THERMOSTATS POUR RÉGLAGE DE TEMPÉRATURE DE LIQUIDES.

a) A bilame : Température maximum d'utilisation 100° :

A applique, interrupteur sous capot bakélite, action directe	PR	33/672	2.835 »
» action inverse	LP	83/672	2.835 »
A applique, capot bakélite protégé par boîtier tôle, deux bornes action directe ou trois bornes, réglage extérieur	P	34/641	3.213 »
— d°, mais deux bornes action inverse	PI	»	3.213 »

b) A plongeur - A dilatation linéaire - Interrupteur sous capot bakélite à échelle de réglage limitée, variable suivant la longueur du plongeur, avec gaine d'étanchéité acier, laiton ou cuivre pour températures maximum d'utilisation 140° :

A capot nu, bornes protégées	WR	45/600	2.505 »
A capot protégé par boîtier tôle, réglage sous boîtier	WP	»	3.213 »
» réglage extérieur par disque	WPS	»	3.213 »
— d° à plongeur de 12 cm., réglage extérieur par bouton moleté	WPS	37/720	3.213 »
— d°, plongeurs de 25, 30 ou 45 cm., réglage extérieur par bouton moleté	WPS	»	sur demande
— d° à capot protégé par boîtier fonte, réglage intérieur	WT	47/662-45/600	3.781 »
— Pour températures d'utilisation comprises entre 140 et 200°, majoration sur les prix ci-dessus de			473 »
— Pour températures d'utilisation comprises entre 200 et 300°, majoration sur les prix ci-dessus de			1.418 »

THERMOSTATS SPÉCIAUX POUR CHAUFFE-EAU A ACCUMULATION.

Interrupteur sous capot bakélite, bornes nues, sans gaine d'étanchéité :

— Unipolaire, pouvoir de coupure 15 A. 250 V. C.A.	WR	50/622	2.079 »
» 8 A. 250 V. C.A.	Y	52/642	1.607 »
» 3 A. 250 V. C.A. 6 A. 110 V. C.A.	H	54/623	1.134 »
— Bipolaire, pouvoir de coupure 10 A. par pôle, 250 V. C.A.	WR 2	51/769	3.308 »
— Supplément pour gaine d'étanchéité pour thermostats WR, Y, WR 2			425 »

SUPPLÉMENTS

Pour plongeur avec partie neutre	25 %
Pour sensibilité améliorée	25 %
Pour dispositif de blocage	113 Frs
Pour vis de réglage acier et dispositif de blocage	340 »
Pour réenclenchement manuel	25 %

TOUS NOS PRIX S'ENTENDENT TOUTES TAXES PERÇUES



RÉGLAGE DES PRESSIONS		TYPE	NOTICE	
MANOSTATS : pour réglage des pressions, sensibilité réglable :				
— Pour pression jusqu'à	0,3 hpz	PSB	61/800	
"	4 hpz	PSM	"	7.088 "
"	12 hpz	PSH	"	7.088 "
RÉGLAGE DES NIVEAUX				
CONTROLEUR DE BAS-NIVEAU , pour chaudières à vapeur. Pression maximum 1 hpz		MSM 67	66/722	11.342 "
CONTROLEUR ÉTANCHE DE NIVEAU , pour réservoirs, et nourrices de mazout. Pression maximum 1 hpz		MSM 2	100/802	9.451 "
RÉGLAGE DES DÉBITS				
MOTEURS A RÉDUCTEUR , avec disque ou avec manivelle de commande		PM	71/607	10.869 "
VANNES MOTORISÉES , pour air ou eau chaude non surchauffée, à papillon :				
Taraudées, Ø	33/42	PMV	76/613	18.109 "
"	40/49	"	"	18.109 "
"	50/60	"	"	18.642 "
"	66/76	"	"	19.177 "
"	80/90	"	"	20.774 "
A brides, Ø	85 mm.	"	"	35.518 "
"	110 mm.	"	"	38.524 "
"	135 mm.	"	"	44.201 "
"	160 mm.	"	"	50.900 "
VANNES MOTORISÉES , pour vapeur basse pression ou eau surchauffée, à papillon		PMV	76/613	
Majoration sur PMV eau chaude				945 "
VANNES MOTORISÉES A CLAPET, POUR EAU OU VAPEUR , taraudé Ø 20/27		PMS	78/597	
"	"	"	"	Ø 26/34
VANNES ÉLECTROMAGNÉTIQUES :				
Pour commande de circuits de fuite de gaz de ville, pression maximum 150 mm. d'eau		FG	83/775	3.686 "
Automatiques, taraudées, Ø 12/17 Pression maximum 4 hpz		AMA	111/666	11.595 "
"	"	"	"	20/27 " 1 " 12.432 "
"	"	"	"	26/34 " 1 " 12.432 "
Semi-automatiques, armement manuel, Ø 12-17 Pression maximum 4 hpz		AM	110/595	12.432 "
"	"	"	"	20/27 " 1 " 13.065 "
"	"	"	"	26/34 " 1 " 13.065 "
RELAIS CONTACTEURS				
Pour courant alternatif, sous coffret fonte :				
Unipolaire 50 Amp.		RA 1/50	94/601	5.482 "
Unipolaire 30 Amp.		RA 1	"	3.970 "
Bipolaire 50 Amp.		RA 2	"	4.726 "
Tripolaire 30 Amp.		RA 3	"	5.482 "
Les mêmes, nus, sans coffret :				
Unipolaire 50 Amp.				4.631 "
Unipolaire 30 Amp.				3.403 "
Bipolaire 50 Amp.				3.875 "
Tripolaire 30 Amp.				4.631 "
Supplément pour un contact arrière seulement (1 A. C.A.)				378 "
A armement manuel, sous coffret fonte :				
Unipolaire 30 Amp.		MA 1	97/690	4.915 "
Bipolaire 30 Amp.		MA 2	"	5.671 "
Tripolaire 30 Amp.		MA 3	"	6.427 "
Pour courant continu, sous coffret fonte, unip. 15 A		RD 1	96/805	5.482 "
Pour courant continu, sans coffret, unip. 15 A		"	"	4.631 "
ÉQUIPEMENTS POUR BRULEURS A MAZOUT				
BOITE DE CONTRÔLE , pour brûleurs automatiques :				
Pour moteur monophasé		DH 1	102/804	18.960 "
Pour moteur triphasé		DH 3	"	20.014 "
Pour moteur courant continu		DH 4	"	21.067 "
PYROSTAT , de cheminée, à dilatation linéaire, pour boîte de contrôle ci-dessus		CM	109/668	5.671 "
Pour l'équipement des brûleurs semi-automatiques :				
Voir : Vannes automatiques		AMA		
Vannes à armement manuel		AM		
Relais contacteurs à armement manuel		MA 1/2/3		
Pyrostat jusqu'à 500°		B		

LES PRIX SONT DONNÉS A TITRE INDICATIF ET PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS SANS PRÉAVIS

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES



Afin d'éviter toute erreur dans l'enregistrement des commandes, prière de bien préciser :

- 1° Le type et le modèle de l'appareil ;
- 1° La nature et la tension du courant ;
- 3° Pour tous les thermostats, le sens de fonctionnement de l'interrupteur, c'est-à-dire :
 - Deux bornes à action directe pour coupure de courant au-dessus de la température de réglage ;
 - Ou deux bornes à action inverse pour établissement du courant au-dessus de la température de réglage ;
 - Ou trois bornes formant inverseur ;
- 4° Pour les thermostats à dilatation linéaire, la longueur du plongeur.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

RÈGLEMENTS. — Nos ventes s'entendent pour paiement comptant. Après communication des Références Commerciales, le règlement peut être effectué à 30 jours, fin de mois de la date de facture, NET SANS ESCOMPTE par chèque ou par traite.

A défaut de paiement à une échéance, tout arriéré dû par le client devient immédiatement et de plein droit exigible et nous nous réservons d'annuler les marchés en cours.

EXPÉDITIONS. — Nos prix s'entendent pour marchandises non emballées prises dans nos ateliers. Nos marchandises, même expédiées en port payé, voyagent aux risques et périls des destinataires.

GARANTIE. — Nos appareils sont garantis pour une période de **UN AN** contre tous vices de matières premières ou de fabrication. Nous nous engageons à remettre en état les appareils qui seraient reconnus par nous défectueux après mise en service dans des conditions normales d'utilisation, sans qu'aucun recours de responsabilité ou de dommage puisse nous être opposé.

NOTA. — Les clauses stipulées sur les bons de commandes de nos clients ne peuvent annuler nos présentes conditions générales de vente que si nos accusés de réception ont expressément confirmé notre accord à une annulation ou à une modification.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION. — Toute contestation qui pourrait survenir entre nos correspondants et nous est du ressort du Tribunal de Commerce de la Seine.

